

RISQUES PROFESSIONNELS ATMP DES NON-SALARIES AGRICOLES

En 2024, on dénombre 9 927 AT mission (avec arrêt), 94 AT trajet (avec arrêt), et 1 343 MP (avec et sans arrêt).

Répartition par sexe

426 807

Effectif

Population

évolution en 5 ans

- 7 %

Statuts répartis en %

Nombre de Non-Salariés

Sinistralité ATMP

Nombre de cas	Répartition en % selon le sexe	Type d'ATMP	Indice de fréquence*	Indicateurs divers
9 927	26% / 74%	AT Mission avec arrêt	23,3	110 <small>Nb de jours moyen d'arrêt</small>
1 599	26% / 74%	AT Mission graves non mortels	3,7	20,0 <small>Taux moyen d'IPP</small>
87	6% / 94%	Accidents mortels mission + trajet	0,204	97 % <small>% des chefs exploitation/entreprise</small>
1 343	31% / 69%	MP avec et sans arrêt	3,1	292 <small>Nb de jours moyen d'arrêt</small>

MP : maladies professionnelles
 AT : accidents du travail. De « mission » i.e. survenu par le fait ou à l'occasion du travail, ou de « trajet » i.e. survenu pendant le trajet d'aller et retour entre le domicile et lieu de travail, ou du lieu du travail et le lieu de restauration.
 Avec arrêt : l'ATMP a généré un arrêt de travail.
 Grave non mortel : attribution à la victime de l'ATMP d'un taux d'incapacité permanent partiel.

* Indice de fréquence : nombre de cas pour 1000 individus.
 Les différents cas d'ATMP (avec et sans arrêt, avec arrêt, graves non mortels, types de risques ou pathologies) ne peuvent être additionnés car ils peuvent être cumulatifs et sont dénombrés de manière distincte.

Evolution de la sinistralité

